

La Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL
(PUBLICATION MENSUELLE)

8e ANNÉE

Montréal, Février 1907

No 11

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. JOS, CONTANT, PRÉSIDENT; FORTUNAT BOURBONNIÈRE, H. A. A. BRAULT, P. ARTHUR COTÉ, HON. ALPH. DESJARDINS, H. GODIN, GEO. GONTHIER, JOS. HAYNES, JULES HELBRONNER, J. B. LAPOINTE et L. J. LORANGER.

Publié par les soins et sous le contrôle du "Comité de Rédaction" La Chambre de Commerce du District de Montréal, ni son Comité de Rédaction ne sont responsables des opinions exprimées par les auteurs des articles publiés dans le "Bulletin".

Pour les articles non signés: — Fortunat Bourbonnière.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce du District de Montréal.

N. B. — Les "cotisations" courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est, pour les présentations faites dans le dernier semestre de l'année, auquel cas, la somme à verser sera proportionnelle au temps à courir. Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre "Chambre" tant qu'on ne donne pas sa démission par écrit et à la condition expresse qu'on ait soldé les arrérages.

SOMMAIRE

	PAGES
1. Relevé de la valeur des importations et des exportations françaises.	123
EDITORIAL	
2. Actes de la Chambre: Résumé des procès-verbaux des séances de la Chambre et du Conseil.	123
3. Rapport du Comité des cuirs et peaux, des industries manufacturières et de législation, sur la protection de la juste concurrence.	127
4. Le VIIIe congrès international d'enseignement commercial tenu à Milan du 17 au 21 septembre 1906. Rapport de M. C. H. Catelli, président. .	130
5. Rapport du Comité des affaires municipales sur l'achat des pouvoirs hydrauliques.	131
6. Rapport du Comité des transports sur l'agrandissement du canal Welland. .	134
7. Petit courrier.	138

RELEVÉ DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION ET DES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Du 1er janvier au 31 décembre 1906

Articles	12 mois 1906	12 mois 1905	Augmentation en 1906	Diminution en 1906
IMPORTATIONS				
Objets d'alimentation.	\$190,818,400	\$164,583,000	\$26,235,400
Matières nécessaires à l'industrie.	667,266,800	617,464,000	49,802,800
Objets fabriqués.	187,799,800	173,734,600	14,065,200
Total.	\$1,045,885,000	\$955,781,600	\$90,103,400
EXPORTATIONS				
Objets d'alimentation.	\$146,292,200	\$156,108,400	\$9,806,200
Matières nécessaires à l'industrie.	274,170,800	267,594,400	6,576,400
Objets fabriqués.	312,125,200	482,148,600	29,976,600
Colis postaux.	76,254,800	67,522,000	8,732,800
Total.	\$1,008,733,000	\$973,373,400	\$35,359,600	\$9,806,200
Augmentation globale des importations.			\$ 90,103,400	
Augmentation globale des exportations.			\$ 35,359,600	
Augmentation globale des importations et exportations. .			\$125,463,000	

(1) Les chiffres ci-dessous ont lieu d'être diminués de 3% en raison de l'écart moyen de change en faveur de la monnaie canadienne.

Editorial

ACTES DE LA CHAMBRE

Résumé des procès-verbaux des séances de la Chambre et du Conseil

Séance du Conseil, le mercredi, 21 novembre 1906

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. L. J. A. Surveyer, 1er vice-président.

Isaïe Préfontaine, 2me vice-président,

G. Boivin, Jos. Fortier,

T. Charpentier, S. Lachance,

H. Laporte, F. C. Larivière,

D. Masson, J. B. A. Martin,

A. V. Roy, et le secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 courant est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Une lettre de M. C. H. Catelli, président de la Chambre, exprimant à ses collègues du Conseil ses remerciements pour l'expression de leurs condoléances à l'occasion du décès de son parent, M. Charles Catelli, officier de la Couronne d'Italie.

Une lettre analogue de Mme J. A. C. Madore pour la sympathie exprimée par la Chambre à la suite du décès de l'Hon. Juge Madore, son époux, l'un des membres de notre Chambre.

Une circulaire du *Daily Mail* de Londres, Angleterre, invitant notre Chambre à s'abonner à une édition hebdomadaire de leur journal intitulé « Over Seas » (*Daily Mail*) qui doit résumer tous les événements survenus durant la semaine précédente dans la Grande-Bretagne.

Un avis de l'assistant-secrétaire de l'Etat accompagnant l'envoi d'un bon nombre de livres bleus contenant les rapports consulaires et diplomatiques de l'Angleterre, lesquels renferment, entr'autres informations précieuses,

un état du mouvement commercial dans les principaux pays du monde.

Une lettre de la Chambre de Commerce française de Montréal gratifiant notre Chambre de nouveaux documents de nature, comme ceux reçus le 7 novembre courant de la même Chambre sœur, à être utiles au comité d'organisation de l'école de hautes études commerciales de Montréal.

Le Conseil décide d'exprimer à son président, M. C. A. Chouillou, ses plus vifs remerciements et réfère ces documents au comité mentionné plus haut.

Une lettre de l'Association des manufacturiers canadiens invitant notre Chambre à concourir dans une résolution récente de cette association réaffirmant des résolutions antérieures passées en octobre 1904 par divers représentants de corps commerciaux de Montréal relativement à l'extension des franchises municipales de Montréal et notamment de la Montreal Gas Co. Cette lettre est référée au comité des « affaires municipales ».

Une lettre de M. B. Lalime, principal d'une école commerciale de Saint Hyacinthe, sollicitant la permission de faire à la Chambre une conférence sur les avantages de son système d'enseignement d'arithmétique et de le soumettre à l'appréciation de la Chambre en en faisant un exposé en compagnie de plusieurs de ses élèves. Le Conseil accorde au correspondant un entretien d'environ une trentaine de minutes, avec faculté de faire paraître un petit nombre d'élèves, si toutefois il le juge nécessaire.

Le secrétaire est prié de lui répondre que la Chambre sera disposée à l'entendre le mercredi, 5 décembre prochain, date de la prochaine assemblée générale de ses membres.

Rapport de M. C. H. Catelli, président de la Chambre comme représentant de notre Chambre au deuxième congrès international des Chambres de Commerce tenu à Milan, du 24 au 27 septembre 1906.

M. le président de la Chambre fait part au Conseil de la décision donnée par les membres de ce magnifique congrès aux huit questions composant le programme reproduit par le *Bulletin* de notre Chambre.

Les travaux de ce congrès ont été successivement fructueux et conduits avec sagesse par un président tel que M. Canon Legrand qui en avait une connaissance absolument profonde.

Le congrès a émis le vœu d'une assimilation des statistiques et des formalités douanières. On y a souhaité

l'arbitrage commercial pour le litige des commerçants des différents pays.

Quant aux expositions internationales, tout en accordant et en souhaitant le renouvellement fréquent, on ne s'est pas dissimulé la difficulté de leur réalisation.

Le Penny postage de la réduction à 2 sous des frais de timbres postes a rallié tous les suffrages de même que la réforme postale internationale sous différents autres aspects.

L'adoption de tarif international uniforme en matière de télégraphe et téléphone est encore un problème qui a paru difficilement praticable.

Le choix des mesures qu'il pourrait être juste de sanctionner contre les spéculations des agioteurs sur denrées, est encore une grosse question qui a fait l'objet de recherches sérieuses de la part des congressistes, mais sans permettre d'arriver à des conclusions précises.

On s'est accordé, pour la protection du commerce maritime, à souhaiter l'adoption de certaines routes qui seraient tout à fait neutres, en faveur des vaisseaux des nations non-belligérantes.

Le président a commenté chacun des articles de son rapport écrit par toute une série d'explications très claires. Il a conclu son rapport en signalant toute l'utilité que ce congrès pourrait avoir pour les travaux ultérieurs de la Chambre, car tous les documents de ce congrès ont été imprimés dans la langue française habituelle aux délibérations de notre Chambre.

Le président termine en déclarant faire don à la Chambre d'une quantité considérable de brochures, discours, rapports, etc..., reflétant les travaux de ce très important congrès.

Le texte de ce rapport écrit du président de la Chambre sur ce congrès de Milan sera publié dans un numéro spécial de notre Chambre qui paraîtra vers le 20 décembre prochain.

Sur proposition de M. H. Laporte, secondé par M. A. V. Roy, le Conseil de la Chambre remercie vivement le président de la Chambre de son dévouement éclairé aux intérêts de la Chambre par la participation qu'il a prise, au nom de cette dernière, au 2^{me} congrès international des Chambres de Commerce tenu à Milan, en septembre dernier, ainsi que pour les ouvrages relatifs à ce congrès dont M. Catelli vient d'enrichir la bibliothèque de la Chambre.

MATIÈRES NOUVELLES

La question des sociétés coopératives qui avait été référée au Conseil par la dernière assemblée générale tenue le 7 novembre courant à la suite de la conférence donnée par M. Alphonse Desjardins, président-gérant de la Caisse populaire de Lévis, est confiée au comité de législation avec prière à ce dernier de faire rapport sur l'objet de cette conférence de M. Desjardins de Lévis, ainsi que sur le projet de loi de M. F. D. Monk, M. P., sur les sociétés coopératives.

VISITE D'ADIEU DE M. ALFRED KLECZKOWSKI, MINISTRE
PLÉNIPOTENTIAIRE A MONTEVIDÉO

Monsieur le Consul de France, l'un des membres d'honneur de notre Chambre est alors venu saluer chacun des membres présents à cette séance du Conseil.

M. C. H. Catelli, président de la Chambre, exprime à M. le ministre, tous les regrets ressentis par ses collègues et lui-même à la nouvelle du prochain départ d'un personnage pour lequel la Chambre a toujours eu une estime, une sympathie et une admiration si considérable. Il exprime en même temps les félicitations de tous pour cet avancement si mérité dans sa carrière diplomatique et en outre, l'espoir de le voir revenir encore au pays du Canada.

M. Kleczkowski répond aux bons souhaits du président de la Chambre par une improvisation qui rappelle l'éloquence des discours qu'il prononçait au milieu de nous, par exemple, lors de l'inauguration du monument Maisonneuve à Montréal et celle de Champlain à Québec.

M. Kleczkowski se considère redevable de beaucoup à la Chambre. Cette dernière a contribué à déterminer le consulat de France de Québec à venir à Montréal où il a passé douze des plus belles années de sa vie. C'est dans un banquet organisé par la Chambre sous la présidence de M. H. Laporte, en novembre 1894, qu'il a été introduit au commerce de la métropole et aux citoyens canadiens en général. Il fait une délicate allusion aux disparus et notamment à M. J. X. Perrault, fondateur de la Chambre. Il rend hommage aux sentiments de sympathie qu'il avait inspirés entre les canadiens et lui et de la confiance réciproque qui en est résultée.

M. Kleczkowski a appris à aimer de plus en plus le Canada. En le connaissant mieux de jour en jour, lui et son histoire, M. le Consul déclare qu'il aime et respecte tout ce que la race canadienne aime et respecte et qu'il a foi, comme elle, à la vertu des traditions de son

passé. Il termine en souhaitant à son successeur la même satisfaction qu'il a éprouvée lui-même de vivre au milieu de nous.

M. H. Laporte croit devoir ajouter un mot de remerciement à M. Kleczkowski pour avoir eu la délicate pensée de venir saluer ainsi la Chambre au milieu des nombreuses occupations auxquelles il avait à faire face à l'heure de son départ.

A l'article : « Proposition de nouveaux membres », les candidatures des personnes suivantes désirant faire partie de la Chambre sont présentées : MM. E. Jobin, marchand de modes en gros, présenté par M. L. J. A. Surveyer ; S. Moisan, pharmacien, présenté par M. S. Lachance ; J. B. Berthiaume, épicier et Jos. Chamberland, entrepreneur, présentés par M. Isaïe Préfontaine et M. C. Dufort, architecte, présenté par M. A. V. Roy.

Ces diverses candidatures subiront l'affichage réglementaire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 5 décembre prochain.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du Conseil, le mercredi, 28 novembre 1906

Présidence de M. L. J. A. Surveyer, 1er vice-prés., en l'absence du président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 2e V.-P., Hon. Alph. Desjardins,
G. Boivin, D. Masson,
J. W. Harris, S. Lachance,
F. C. Larivière, J. B. A. Lanctôt.
J. B. A. Martin, Alph. Racine,
et le secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 21 novembre est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Une invitation priant le président de notre Chambre d'assister au banquet annuel du « Builders' Exchange » qui doit avoir lieu le 8 décembre prochain.

Une lettre de M. B. Lalime accusant réception d'une lettre de la Chambre du 23 novembre l'informant que la Chambre est disposée à l'entendre à l'assemblée générale du 5 décembre sur une méthode perfectionnée d'arithmétique.

Une demande d'informations d'un cultivateur du comté de Soulanges de nature à lui faciliter la vente

de ses produits agricoles à quelques maisons de New-York. Le secrétaire est prié de consulter quelques membres de la Chambre concernés dans ce genre de commerce.

Une demande d'informations de la Cie Générale de transportation de Suède (Stockholm) demandant des informations sur les Suédois de notre ville et leur genre d'occupation.

Le secrétaire est prié de consulter les sociétés d'immigration et les rapports de statistiques en la possession de la Chambre pour répondre aux questions nombreuses posées dans une circulaire accompagnant cette lettre.

Une lettre d'une maison de commerce espagnole Cayetano del Pino, Jerez de la Frontera, demandant un agent à Montréal pour la vente de vins et brandies.

Le Conseil décide d'insérer un avis à ce sujet dans le prochain numéro du bulletin de notre Chambre.

Une lettre du Board of Trade de Kingston demandant d'endosser une résolution adoptée par la Chambre sœur le 12 novembre courant en recommandant au gouvernement fédéral de procéder sans délai au développement, à l'agrandissement et à l'amélioration du Canal Welland.

Le Conseil réfère l'étude de cette question au comité des « Transports » qui en a déjà fait plusieurs examens depuis bien des années, notamment en 1888 (voir rapp. annuel de la Chambre, page 12) et ensuite en 1900 alors qu'un rapport avait été adopté à ce sujet, à la séance du 9 mai (voir Bull. de juin 1900, page 29).

Une lettre de la Chambre de Commerce française de Montréal incluant quelques documents nouveaux en vue de la fondation prochaine d'une Ecole supérieure de commerce à Montréal et spécialement des rapports de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen.

Le secrétaire est prié de remercier la Chambre-sœur de ce nouvel acte de courtoisie.

Une lettre de M. H. A. A. Brault, représentant de notre Chambre à la Commission du Port, concernant MM. Peter Lyall & Fils, entrepreneurs des hangars permanents du havre, priant la Chambre de considérer comme une addition à son rapport récemment présenté à la Chambre quelques lignes dégagant hors de tout doute d'interprétation, la pensée générale de son rapport qui n'avait absolument rien de défavorable à la considération des messieurs Lyall & Fils, les entrepreneurs des hangars permanents du havre.

RAPPORTS DE COMITÉS

L'Hon. Alph. Desjardins propose l'adoption d'un rapport du comité de législation favorable au principe du bill présenté à la présente session fédérale par M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, sur les sociétés coopératives, industrielles et de crédit, après en avoir donné lecture, et en avoir fait quelques commentaires.

Le Conseil de la Chambre, après quelques remarques intéressantes de M. le comte des Etangs, collaborateur d'études antérieures de la Chambre sur des projets de syndicats et crédits agricoles (voir Bulletin de la Chambre, mai 1905, pages 13 et suivantes) ainsi que de la part de M. Isaïe Préfontaine qui s'est porté second de la motion de M. Desjardins, adopte ce rapport à l'unanimité et il est décidé d'en transmettre des copies à qui de droit.

MATIÈRES NOUVELLES

M. Alphonse Racine soulève la question de l'opportunité d'un amendement à nos lois fédérales de manière à rendre illégale et nulle toute convention obligeant un acheteur vis-à-vis d'un seul vendeur, lui faisant renoncer à la faculté d'acheter d'aucune autre personne, des machineries ou autres articles de commerce. Il suggère à M. le président d'inviter M^{re} Joseph Adam, avocat et actionnaire de la « Independent Shoe Co. » à exposer les griefs de cette compagnie contre la pratique des clauses draconiennes qui ferment le marché canadien à une compagnie composée de canadiens souscripteurs d'un demi-million de capital et contre le monopole d'un Trust américain cinquante fois millionnaire.

M^{re} Joseph Adam acceptant avec plaisir la permission accordée par le président, expose sommairement le côté légal des luttes judiciaires et parlementaires subies par la Cie Duplessis, de Saint-Hyacinthe, avec le géant étranger. Il réfère à son tour le Conseil de la Chambre, pour plus amples informations, au président de la Cie Duplessis, M. J. C. Desautels, présent à la séance.

Ce dernier raconte à son tour et décrit les luttes formidables essayées par la Cie Duplessis dans la république voisine.

A la suite de vingt-huit procès, cette compagnie a fini par faire considérer illégales, par les cours des Etats-Unis, les prétentions du Trust : « The United Shoe Machinery Co. ». Un « Test Case » vient d'être aussi gagné dans la province de Québec contre le même trust dans la cour de 1ère instance, mais la Cie américaine a porté sa cause devant la Cour d'Appel.

Le président de la Cie Duplessis conclut en demandant à la Chambre de vouloir bien étudier l'opportunité d'un amendement fédéral qui rendrait illégale et nulle toute clause obligeant les manufacturiers canadiens à n'acheter que d'un seul fournisseur comme c'est le cas actuellement pour les fabricants de chaussures au Canada courbés sous le joug de la « United Shoe Machinery Co. ».

M. G. Boivin propose que cette très importante question soit référée, pour étude, aux comités conjoints de « législation », des « cuirs et peaux » et des « industries manufacturières », proposition qui est agréée à l'unanimité par le Conseil.

AFFAIRES MUNICIPALES

M. Guillaume Boivin, s'inspirant des rapports des journaux sur les questions actuellement étudiées par le Conseil de Ville, telles que : l'opportunité de fournir aux citoyens l'éclairage à des conditions avantageuses, la loi du repos dominical, etc... considère que la Chambre devrait étudier ces questions, à son tour et approuver l'attitude prise par certains échevins sur ces diverses questions, s'il y a lieu.

Il propose donc, secondé par M. F. C. Larivière, que l'étude de ces questions soit référée au comité des « Affaires municipales ».

A l'article : « Proposition de nouveaux membres candidatures des personnes suivantes sont présentées à l'approbation du Conseil : MM. Isidore Moquin, tabacniste, présenté par M. O. S. Perrault ; W. A. St-Louis, marchand, présenté par M. F. C. Larivière ; J. B. A. Aubry, manufacturier de ferblanterie ; T. Théo. Valiquette, tabacniste et Léonidas Villeneuve, marchand de bois, présentés par M. F. C. Larivière et M. Joseph C. Desautels, notaire et industriel de Saint-Hyacinthe présenté par M. Alphonse Racine.

Ces diverses candidatures subiront l'affichage réglementaire jusqu'à la prochaine assemblée générale du 5 décembre prochain.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPORT DES COMITÉS CONJOINTS DES « CUIRS ET PEAUX »,
DES « INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES » ET DE
« LÉGISLATION ».

Ces trois comités ont eu deux réunions : l'une, le vendredi, 11 janvier 1907 et l'autre, le mardi, 15 janvier, sous la présidence de M. Guillaume Boivin.

Etaient présents :

MM. C. H. Catelli,	Guillaume Boivin,
Hon. Alph. Desjardins,	C. Galibert,
Jos. Fortier,	Geo. Esplin,
J. B. A. Lanctôt,	E. D. Marceau,
A. V. Roy,	J. C. Desautels (invité)
et F. Bourbonnière, Secrétaire.	

Objet : — Protection de la juste concurrence contre certains trusts ou combines.

Vos comités, après avoir pris en considération les griefs formulés par M. J. C. Desautels, président de la « Duplessis Independant Shoe Manufacturing Co., » de Saint-Hyacinthe, contre le mode d'opérer de certains trusts ou combines sur le marché canadien, et après s'être enquis de leur bien-fondé, et avoir pris connaissance de certains contrats écrits en usage dans l'industrie des chaussures au Canada, sont arrivés aux conclusions suivantes :

Vos comités croient, que, comme il existe, dans certaines industries sur le marché canadien, des modes d'opérer ou combinaisons indues et notamment certaines clauses de contrats de ventes de licences ou baux, par suite desquelles l'acheteur ou le locataire est forcé de renoncer à la faculté d'acheter d'aucun autre manufacturier ou fournisseur, la liberté du commerce et de l'industrie en ce pays, subissent des entraves injustes et contraires à l'esprit et à la véritable intention des lois de ce pays.

Vos comités croient de plus qu'il est urgent que le Parlement intervienne pour rendre à l'industrie les avantages de la libre concurrence et recommandent à la Chambre de solliciter instamment les autorités fédérales de remédier au plus tôt à un pareil état de choses, en prenant les mesures à cet effet dès le cours de la présente session, sans nuire à aucun intérêt légitime.

G. BOIVIN,

Président des comités.

Ce rapport a été adopté par le Conseil, le 23 janvier 1907, sur proposition de M. A. V. Roy, secondé par M. Jos. Fortier.

ASSEMBLEE GENERALE

Séance du mercredi, 5 décembre 1906

Présidence de M. L. J. A. Surveyer, 1er vice-président, en l'absence du Président d'office.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 2e V.-P.,	G. Boivin,
Jos. Fortier,	J. B. A. Lanctôt, Trés.,
J. de Siéyès,	Geo. Gonthier,
Emilien Daoust,	J. L. Coutlée, N. P.
Jos. Girard,	F. C. Larivière,
L. J. O. Beauchemin,	A. H. Hardy,
S. Lachance,	D. Masson,
E. D. Marceau,	L. E. Morin,
Ant. Laurence,	Emery Lespérance,
J. B. A. Martin,	D. Parizeau,
L. A. Picard,	T. Lafieur,
A. V. Roy,	J. A. Labrecque,

M. le Professeur B. Lalime, Principal du « Practical Business School » de Saint-Hyacinthe accompagné d'une vingtaine de ses élèves, invité,
et le Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 7 novembre dernier qui est adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Deux accusés de réception du rapport du comité de Législation adopté par le Conseil de notre Chambre en faveur du principe du bill de M. F. D. Monk, M. P., sur les sociétés coopératives industrielles ; l'un de ces accusés de réception transmis par l'Hon. R. Lemieux, Ministre des Postes et du Travail, et l'autre, par M. F. D. Monk, M. P., l'auteur du projet de loi précité.

Une lettre de la « Dominion Commercial Travellers' Association » invitant le Président de notre Chambre à assister au banquet annuel de cette Association qui doit avoir lieu le jeudi, 20 décembre courant. L'invitation est acceptée.

L'ordre du jour comportait ensuite un rapport écrit par M. C. H. Catelli sur le VIIIe congrès international d'enseignement commercial tenu à Milan, du 17 au 21 septembre 1906.

En l'absence du président de la Chambre, le président de la séance, M. L. J. A. Surveyer, jugea sage d'ajourner la considération de cette question afin de procurer à la

Chambre l'avantage de bénéficier des remarques verbales que M. Catelli pourrait y ajouter.

M. B. Lalime, Principal du « Practical Business School » de Saint-Hyacinthe, à qui la Chambre avait accordé, pour cette séance, un entretien sur les avantages de sa manière d'enseigner l'arithmétique et spécialement le calcul mental et rapide, soumit alors à l'appréciation de la Chambre divers procédés principaux de sa méthode d'enseignement d'arithmétique en en donnant des exemples d'opérations résolues promptement par une dizaine de ses élèves interrogés, soit par lui, soit par divers membres de la Chambre (MM. Daoust et Larivière) au cours de la séance, comme dans un examen.

Sur proposition de M. F. C. Larivière, secondé par M. Geo. Gonthier, il est adopté par la Chambre un vote de remerciements à M. B. Lalime, Principal du « Practical Business School » de Saint-Hyacinthe, pour l'intéressante démonstration qu'il a fournie de sa manière d'enseigner l'arithmétique en compagnie de ses élèves, ainsi que des félicitations pour le succès remporté par les derniers, grâce à l'efficacité et à l'habileté de sa méthode professorale.

M. Damase Parizeau déclare soumettre à la Chambre le rapport imprimé de la dernière Convention Forestière dans laquelle il avait été l'un des délégués de la Chambre. Il suggère à la Chambre de recommander aux autorités scolaires des mesures destinées à faire mieux connaître à notre jeunesse, tant dans les écoles primaires que dans les écoles techniques à fonder, les ressources forestières et agricoles du pays. M. Parizeau ajoute que les richesses des études contenues dans ce rapport de la dernière Convention Forestière d'Ottawa démontrent tout le profit que la Chambre aurait de maintenir des relations avec la Société Canadienne Forestière.

Cette question est référée au comité d'Agriculture et de Colonisation.

M. A. H. Hardy signale à l'attention de la Chambre les innovations insérées dans le nouveau tarif Fielding. M. Hardy n'entend nullement critiquer le principe du tarif préférentiel pour l'Angleterre et ses colonies ni celui du tarif général à tous les pays étrangers, ni celui de la surtaxe imposée à certains pays, mais il croit utile de vérifier la portée possible de la création d'une nouvelle classe dite « intermédiaire ». Il admet que l'objet de cette nouvelle classification est de faciliter et d'encourager un échange de faveurs fiscales avec certains

pays disposés à nous offrir des compensations analogues et ce, sans que nous ayons à recourir aux formalités des traités.

L'étude de cette question est référée au comité de Législation avec pouvoir de s'adjoindre.

A l'article : « Admission des nouveaux membres », les Messieurs suivants sont admis membres de la Chambre : MM. L. J. Rivet, de l'Agence générale de voyages ; J. T. Cadotte, marchand de fruits ; Napoléon Daunais, tabaciste ; E. Jobin, marchand ; C. Dufort, architecte ; Jos. Chamberland, entrepreneur ; J. B. Berthiaume, épiciier ; S. Moisan, pharmacien ; Isidore Moquin, tabaciste ; W. A. Saint-Louis, marchand ; J. B. A. Aubry, manufacturier ; Théo. Valiquette, tabaciste ; Jos. C. Desautels, notaire et industriel ; Léonidas Villeneuve, marchand de bois.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du Conseil, le mercredi, 12 décembre 1906

Présidence de M. C. H. Catelli, Président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 2e V.-P. J. B. A. Lanctôt, Trés.

Hon. Alp. Desjardins,	Jos. Fortier,
F. C. Larivière,	J. B. A. Martin,
D. Masson,	A. V. Roy,

et le Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 28 novembre dernier est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Une lettre de la Chambre de Commerce Britannique de Paris relative à l'extension désirable du traité de commerce franco-canadien de 1893 invitant notre Chambre à recommander au gouvernement canadien d'entrer en négociation avec le gouvernement de la République Française pour étendre le traitement de la nation la plus favorisée à un plus grand nombre de produits canadiens que maintenant. A cette lettre est annexée une liste d'environ 200 articles sur lesquels pourrait porter cette révision d'une manière avantageuse dans l'opinion de cette Chambre-Sœur.

Ces documents sont référés, pour étude, au comité de législation.

Une lettre de la « Decimal Association de Londres » sollicitant la Chambre de lui envoyer une nouvelle sous-

cription pour l'aider à promouvoir un projet de législation en Angleterre pour l'adoption du système métrique. Cette lettre est laissée sur la table du Conseil.

Des envois de livres bleus par le Département du Secrétaire d'Etat Canadien comprenant un grand nombre de rapports diplomatiques et consulaires publiés par le gouvernement impérial concernant les Etats-Unis et une foule d'autres pays des deux continents.

Six exemplaires de la Revue de la fédération commerciale italienne.

Divers ouvrages présentés à la Chambre par M. C. H. Catelli, son président, sur le VIIIème congrès international d'enseignement commercial supérieur tenu à Milan du 17 au 21 septembre dernier.

RAPPORTS DE COMITÉS

Le comité des « Affaires municipales », chargé de la question soulevée par M. Olivar Asselin sur l'opportunité de municipaliser les pouvoirs hydrauliques du pays et de créer des services municipaux pour la distribution de l'énergie électrique, fait rapport en exprimant le vœu que les gouvernements du Canada dressent des états détaillés et avec plans explicatifs de tous les pouvoirs hydrauliques du pays, en distinguant les pouvoirs non concédés et ceux qui ne sont pas encore exploités afin d'aider à les faire connaître au public et par là à établir le prix équitable pour toutes les parties intéressées pour la fourniture de cet article de nécessité publique.

Sur proposition de M. Préfontaine, secondé par M. A. V. Roy, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport de M. C. H. Catelli, sur le VIIIème congrès international d'enseignement commercial supérieur tenu à Milan.

Le président de la Chambre, M. C. H. Catelli, communique alors un rapport à la fois substantiel et détaillé sur le VIIIème congrès international d'enseignement commercial supérieur tenu à Milan, du 17 au 21 septembre dernier.

Sur proposition de l'Hon. Alp. Desjardins, secondé par M. F. C. Larivière, il est décidé que ce document sera publié dans le numéro spécial que la Chambre doit publier vers la fin du mois courant à l'occasion des fêtes du nouvel an.

M. J. B. A. Lanctôt croit devoir signaler au zèle du comité de législation l'importance qu'il y a pour les intérêts de la Chambre de bien veiller aux intérêts commerciaux en se tenant au courant de tous les nombreux pro-

jets de loi qui sont présentés devant nos parlements, tant fédéral que local.

Le président de la Chambre exprime le désir de voir le comité faire une diligence toute spéciale à l'approche des nouvelles élections pour expédier toutes les enquêtes et discussions des différents sujets qui leur ont été référées par le Conseil.

Le Secrétaire est prié de faire un état général des matières laissées encore en suspens et d'en notifier le président de chacun de ces différents comités.

M. A. V. Roy, l'un des délégués chargé avec M. I. Préfontaine, de représenter notre Chambre dans une conférence avec trois autres corps commerciaux de Montréal, dont l'un proposait la création d'un bureau d'informations et la publication d'un guide de Montréal au point de vue manufacturier, déclare, au nom de son collègue et au sien, rapporter progrès.

M. I. Préfontaine, président du comité des hautes études commerciales, déclare aussi que ce comité rapporte progrès, laissant entendre que le travail du comité sera probablement couronné d'un succès au delà de ses premières espérances.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Rapport du Sième Congrès international d'enseignement commercial tenu à Milan, du 17 au 21 septembre 1906, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi d'Italie

RAPPORT DE M. C. H. CATELLI, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, AU CONSEIL DE LA CHAMBRE

Parmi les questions importantes d'actualité pour notre Chambre, il en est peu d'aussi intéressantes que celle des études commerciales.

Le Sième congrès international pour l'enseignement commercial a tenu ses séances dans le palais de l'Université commerciale Luigi Bocconi, via Solferino, Milan

Votre président se félicite d'avoir pris part à ce magnifique congrès. Le programme des questions discutées pendant les quatre jours du congrès comprenait des études sur les méthodes de l'enseignement supérieur commercial, le rôle de l'école de commerce et de l'apprentissage pratique pour la formation du jeune commerçant et l'importance de l'école moyenne profes-

sionnelle par rapport aux problèmes de l'extension économique.

On y a traité en outre d'une manière spéciale, entre autres matières, l'enseignement de la science de l'actuaire de la géographie commerciale dans les écoles commerciales ainsi que le perfectionnement des licenciés des écoles supérieures de commerce dans la connaissance des langues étrangères et l'échange international des étudiants à cette fin.

Les membres de la Chambre pourront se rendre un compte plus complet des thèses et des arguments développés autour de ces questions dans une série de brochures en langue française, contenant un résumé des débats de ce congrès et dont je me fais un devoir d'enrichir la bibliothèque de notre Chambre.

Dans son discours de bienvenue, le président du congrès qui n'était autre que le Recteur de l'Université commerciale Luigi Bocconi, Léopoldo Sabattini, a rappelé dans un tableau saisissant la nécessité pour le commerçant de notre époque de n'entrer dans sa carrière qu'après s'être armé de connaissances pratiques et spéciales. En effet, les temps sont bien changés. Nous ne sommes plus à cette époque déjà lointaine où un jeune homme se lançait dans les affaires avec plus de confiance en lui-même que d'études commerciales.

Dans les générations antérieures où il n'y avait ni malle, ni communication par télégraphes ou par téléphones, ni les prodigieuses facilités de communications actuelles sur les ailes de la vapeur et de l'électricité, on avait le temps avant de répondre à une correspondance, d'aller consulter des savants et des experts, mais aujourd'hui il faut, sur réception d'un câblegramme ou d'un message quelconque, que le commerçant puisse répondre sans délai et pour pouvoir répondre aussi vite, il lui faut bien se tenir au courant des fluctuations des marchés et avoir des connaissances générales non seulement sur les poids et les mesures, le change des monnaies, l'escompte, les moyens de transport, mais encore des lois et des langues étrangères du commerce des autres nations.

Comment voulez-vous acquérir des connaissances si étendues sans avoir, au préalable, fait des études sérieuses ?

Si l'on exige des études considérables et une cléricature de formation pratique pour arriver à réussir dans les professions libérales du droit, de la médecine et autres, n'est-il pas indispensable au jeune homme qui veut réussir dans la carrière du commerce de s'y préparer par des études toutes spéciales ?

En Europe, on a si bien compris ce besoin évident de notre époque que tous les pays ont envoyé des délégués à ce congrès. La France y était représentée par plusieurs personnes, entre autres, par M. C. H. Siegfried, que nous avons eu l'honneur de rencontrer dans notre Chambre de Commerce il y a quelques années et dont nous venons d'admirer une étude si érudite sur l'enseignement commercial dans les principaux pays du monde dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre dernier (voir pages 63 à 100). Non seulement l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Autriche étaient représentées dans ce congrès, mais aussi la Chine, le Japon et bien d'autres nations encore.

Un mot maintenant de cette Université commerciale qui fait l'orgueil de Milan et de l'Italie tout entière.

Les cours y sont de quatre années. L'élève doit y apprendre les langues française et italienne et de plus l'une des trois langues suivantes à son choix : l'allemand, l'anglais ou l'espagnol.

Je ne développerai pas davantage les détails du programme d'enseignement de cette Université : il est très élaboré comme vous pourrez le constater dans un des documents que j'ai transmis à la Chambre, savoir : dans l'Annuaire statistique de cette Université de 1965-66.

Avant que l'élève y obtienne son diplôme, il lui faut avoir acquis des connaissances non seulement des langues étrangères comme je viens de le mentionner, mais encore être versé dans la science des achats, des ventes, de la finance, de l'escompte, des fluctuations de marchés monétaires, dans le nolisage des bateaux, dans les moyens de transport et les tarifs douaniers des différentes nations.

Un mot maintenant de l'histoire de cette Université Luigi Bocconi.

Ce nom lui vient du fils d'un riche négociant de Milan qui a voulu honorer ainsi la mémoire d'un enfant unique disparu à l'âge de 21 ans à la suite d'une expédition en Afrique où il était allé défendre l'Italie en guerre avec le roi Ménélick. Après la bataille engagée dans ces pays déserts et désolés de l'Afrique, ce jeune homme plein d'espérance, ayant dit adieu aux joies de sa famille et aux espérances d'un avenir si heureux, n'a pu être retrouvé malgré tous les plus grands efforts.

C'est pour perpétuer le nom de cet héritier disparu que son père, anxieux de tromper sa douleur, a décidé de doter Milan d'une institution destinée à former la jeunesse au commerce international. Il fournit un million de lires, soit \$200.000 00 pour la construction d'une Uni-

versité qui porte le nom de l'Université Commerciale Luigi Bocconi. Il lui a de plus garanti un revenu de 250.000 lires, soit \$50.000 00 par année. Cet établissement superbe que votre président a eu l'avantage de visiter au mois d'août dernier, accompagné de son Recteur, Léopoldo Sabattini, linguiste d'un immense talent, a été pour moi toute une révélation.

A cette Université commerciale est attachée une bibliothèque publique. Il suffit à tous les visiteurs d'inscrire leur nom. Le Recteur regrettait de constater le petit nombre de jeunes commerçants qui consultent les livres de cette institution. Le fait est qu'il n'y a là aucun roman.

En terminant, je n'ai pas besoin de répéter combien nous avons besoin, au Canada, de travailler à l'éducation commerciale de nos fils pour les préparer aux luttes de demain.

Dans quelle forme et dans quelle mesure avons-nous lieu d'espérer des avantages prochains de la création d'un enseignement commercial supérieur dans notre ville ? La réponse ne pourrait vous être donnée d'une manière satisfaisante que par mon distingué collègue, le président de notre comité des hautes études commerciales, M. Isaïe Préfontaine.

Je forme les vœux les plus ardents pour que le travail qui se poursuit actuellement dans les rangs de notre Chambre à cet effet, soit couronné du plus grand succès et qu'avant longtemps, la métropole commerciale de notre Confédération canadienne possède aussi une institution digne d'elle et des citoyens qui auront contribué à la réalisation de cette noble entreprise.

C. H. CATELLI, *Président.*

Chambre de Commerce du district de Montréal.

Montréal, 12 décembre 1966.

RAPPORT DU COMITÉ DES « AFFAIRES MUNICIPALES » SUR
L'ACHAT DES POUVOIRS HYDRAULIQUES PAR LA VILLE

Ce comité s'est réuni le mardi 11 décembre 1966.

Étaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, président du comité ; C. H. Catelli, président de la Chambre ; G. Borvin, J. O. Labrecque ; S. D. Vallières et le Secrétaire.

Le Comité des « Affaires municipales » après avoir pris en considération la question soulevée lors de la dernière assemblée générale du 7 novembre dernier sur l'opportunité de la municipalisation des pouvoirs hydrauliques

et la création du service municipal pour la distribution de l'énergie électrique, croit devoir exprimer l'opinion suivante :

Attendu que l'énergie électrique est devenu un article de nécessité publique ;

Attendu que dans la plus grande partie du Canada, le prix de l'énergie électrique est laissé à la discrétion de l'initiative privée ;

Attendu que des renseignements précis sur l'étendue et la facilité d'exploitation des pouvoirs hydrauliques aideraient considérablement à l'établissement de prix équitables pour la fourniture de cet article ;

Votre comité recommande au Conseil de la Chambre de prier respectueusement le gouvernement fédéral de s'entendre sans retard avec les gouvernements locaux pour dresser avec eux un état détaillé et un plan explicatif de toutes les forces hydrauliques du pays, tel état devant indiquer particulièrement la situation géographique et la quantité des forces motrices des divers pouvoirs hydrauliques, désignant les pouvoirs déjà exploités, et aussi les pouvoirs concédés mais non encore exploités.

Votre comité suggère de plus au Conseil de la Chambre de solliciter le gouvernement fédéral, de prendre ensuite les moyens nécessaires pour régler d'une manière équitable en faveur des parties intéressées, le prix de l'énergie électrique et par le fait même, d'en faire bénéficier le public.

Votre comité invite de plus le Conseil de Ville, en attendant ces rapports, à n'accorder ni à renouveler aucun droit exclusif pour la fourniture de l'énergie électrique.

Le tout humblement soumis.

ISAÏE PRÉFONTAINE,

Président du comité.

Adopté par le Conseil, le 12 décembre 1906.

Séance du Conseil, le mercredi, 19 décembre 1906

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. L. J. A. Surveyer, 1er vice-président,	
Isaïe Préfontaine, 2me vice-président,	
J. B. A. Lanctôt, Trés.,	Hon. Alph. Desjardins,
G. Boivin,	Jos. Fortier,
Geo. Gonthier,	S. D. Joubert,

MM. S. Lachance,
D. Masson,
D. Parizeau,
E. D. Marceau,

MM. F. C. Larivière,
J. B. A. Martin,
A. V. Roy,

et le Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 12 courant est lu et adopté.

Le Président, à l'occasion de la lecture du procès-verbal sur la mention du rapport du comité des « Affaires municipales » adopté à la dernière séance du Conseil sur l'opportunité de la municipalisation de l'énergie électrique, signale au Conseil qu'il n'a encore rien décidé après avoir adopté ce rapport, sur la question de charger le Secrétaire d'en transmettre des copies à qui de droit. Le Conseil décide alors dans l'affirmative et le Secrétaire est chargé spécialement d'en faire parvenir une copie sous le plus court délai possible au Conseil de Ville de Montréal qui se proposait de disposer du prolongement de la franchise de la compagnie d'éclairage à sa séance du jeudi, 20 décembre courant.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Une lettre du département du Secrétaire d'Etat canadien accompagnant l'envoi de quantité de livres bleus contenant des rapports diplomatiques et consulaires publiés à Londres par les autorités impériales.

Une brochure transmise par un club impérial sur l'établissement d'un grand Conseil de relations impériales comprenant un discours par Sir Sandford Fleming devant le club des Quatre Vingt.

Une demande d'informations par les exportateurs d'Angleterre sur l'établissement projeté par deux compagnies : l'une anglaise et l'autre japonaise dans l'industrie du sucre au Canada.

Une demande d'agence par un marchand de Naples désireux de connaître les noms et adresses d'exportateurs canadiens en fait de grain, pulpe de bois, etc.....

Une lettre du gérant du Consulat français au Canada (M. S. D'Halewyn) demandant à notre Chambre de bien vouloir lui donner communication du rapport qui pourra être adopté par notre Chambre quant aux suggestions de la Chambre de Commerce britannique de Paris sur l'extension éventuelle du traité de commerce franco-canadien.

Une lettre de M. Henry Miles, de la « Montreal Business Men's League », gratifiant la Chambre d'un nombre assez considérable de copies d'un pamphlet lancé par la

Ligue des hommes d'affaires de Montréal sur le projet d'une exposition annuelle à Montréal.

L'ordre du jour comportait ensuite un rapport très détaillé par les délégués de notre Chambre au 6ième congrès des Chambres de l'Empire tenu à Londres en juillet dernier.

Lecture en a été faite par M. Léon Garneau, avocat, et quelques explications supplémentaires ont été fournies pas le Président de la Chambre, M. C. H. Catelli.

Ce rapport fut reçu au milieu des applaudissements des membres du Conseil qui décidèrent, sur proposition de M. Joseph Fortier, que ce rapport fût publié dans le bulletin spécial que la Chambre est en train de préparer pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

M. C. H. Catelli, président de la Chambre, donna ensuite communication d'un rapport général sur l'exposition internationale de Milan et la participation magnifique que le Canada y a prise.

M. A. V. Roy félicita vivement le Président, au nom de la Chambre, pour les brillantes qualités de ce rapport, et, sur proposition de ce dernier, le Conseil décida que ce travail fût publié dans le bulletin spécial de notre Chambre.

A l'article « Matières nouvelles », M. Damase Parizeau souleva de nouveau la question du besoin d'un musée commercial à Montréal de même que d'une exposition annuelle à Montréal dont il est question dans les pamphlets reçus de M. Miles. Il croit que le comité des « Expositions et Musées » devrait se mettre à l'œuvre pour étudier ce pamphlet de M. Miles. Il considère que nous devrions avoir sans retard un musée commercial où seraient conservés à la disposition des visiteurs, tous les articles qui auraient remporté des prix, dans des expositions industrielles ou agricoles. Il a eu le plaisir de visiter des musées en Europe, entre autres : celui de Bruxelles en Belgique et se demande pourquoi Montréal ne se procurerait pas les mêmes avantages.

Le Président de la séance approuve cordialement les remarques de M. Parizeau en rapportant que lors de l'exposition de Milan, pas moins de 30 musées ont fait des instances pour avoir des produits exposés par le Canada.

M. E. D. Marceau demande ensuite si le comité des « Affaires municipales » n'a pas déjà signifié au Conseil de Ville l'opinion de la Chambre sur les questions pendantes relativement au contrat d'éclairage entre la ville et la « Montreal, Light, Heat & Power Co. »

M. S. D. Joubert déclare lui aussi que la Chambre, comme corps représentatif, devrait exprimer le malaise qui résulte actuellement pour l'industrie à Montréal au sujet du fardeau des frais d'éclairage de même que des taxes nombreuses et multipliées dont toute augmentation menace de faire éloigner de notre ville nombre de manufactures.

M. l'échevin J. B. A. Martin, membre du Conseil de notre Chambre, expose dans ses grandes lignes la nature de l'arrangement proposé par l'échevin Payette, leader du Conseil de Ville sur la question de l'éclairage et il exprime l'avis que cet arrangement est loin d'être aussi désavantageux qu'on pourrait le croire à première vue.

Le Président de la séance informe MM. Marceau et Joubert que le comité des « Affaires municipales » a étudié le problème de l'obtention d'un prix équitable pour les intéressés pour la fourniture de cette nécessité publique et il s'engage à faire transmettre au Conseil de Ville, avant sa prochaine séance, l'opinion du Conseil de la Chambre défavorable au principe d'un renouvellement de franchise à une compagnie quelconque avec droits exclusifs.

M. L. J. A. Surveyer propose ensuite des résolutions de condoléances aux familles de deux membres de notre Chambre récemment décédés : MM. Dumont Laviolette, courtier, et Ludger Trudeau, surintendant de la Cie des Tramways de cette ville ; résolutions qui furent adoptés à l'unanimité avec prière au Secrétaire d'en transmettre l'expression aux familles des regrettés défunts.

A l'article « Proposition de nouveaux membres », la candidature de M. J. H. Clément, marchand de chapeaux et fourrures, 85, rue Saint-Pierre, est acceptée, sauf à subir l'affichage réglementaire jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du Conseil, le mercredi, 26 décembre 1906

Présidence de M. C. H. Catelli, Président.

Etaient présents :

MM. Isaie Préfontaine, 2e V.-P. G. Boivin,
 Hon. Alp. Desjardins, S. Lachance,
 F. C. Larivière, D. Masson,
 J. B. A. Martin, D. Parizeau,
 Hon. J. D. Rolland, A. V. Roy,
 et le Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du Conseil du 19 décembre courant qui est adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui comporte :

Un accusé de réception du Greffier de la Ville quant à un rapport du comité des « Affaires municipales » de notre Chambre sur l'extension de la durée des franchises à la Montreal Light, Heat & Power Co.

Un accusé de réception avec remerciements, de la famille du regretté M. Dumont Laviolette, pour la résolution de condoléances adoptée par notre Chambre à l'occasion de son décès.

RAPPORTS DE COMITÉS.

Lecture est donnée d'un rapport du comité des « transports » sur la demande de la Chambre de Commerce de Kingston invitant notre Chambre à recommander au gouvernement fédéral l'agrandissement du canal Welland.

Le Conseil de la Chambre adopte l'avis de ce comité qui considère prudent pour la Chambre d'attendre le résultat d'études encore pendantes des ingénieurs du gouvernement fédéral chargés récemment d'explorer le tracé de la route de la Baie Georgienne antérieurement approuvé par notre Chambre.

A l'article : « Admission de nouveaux membres », MM. Léon Rolland, trésorier de la Cie J. B. Rolland & Fils, présenté par l'Hon. J. D. Rolland, C. L., et J. H. Clément, marchand de chapeaux et fourrures, présenté par M. F. C. Larivière, sont admis membres de cette Chambre, séance tenante sur la proposition de l'Hon. Alph. Desjardins, le Conseil décidant à l'unanimité, de suspendre les règlements ordinaires de l'admission des membres en faveur de ces deux messieurs vu que cette séance est la dernière de l'année.

Le Président de la Chambre remercie les membres du Conseil de leur assiduité aux séances et de la quote-part de travail que chacun d'eux a bien voulu s'imposer en vue des intérêts de la Chambre, et la séance est ajournée au mercredi 9 janvier prochain, date de la prochaine assemblée générale.

RAPPORT DU COMITÉ DES « TRANSPORTS » AU SUJET DE L'AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

Ce comité s'est réuni le mercredi, 26 décembre 1906.
Étaient présents : MM. J. P. Mullarkey, président du

comité ; D. Masson, F. C. Larivière et F. Bourbonnière, Secrétaire.

Objet : Agrandissement du Canal Welland.

Votre comité, après avoir pris en considération une demande de la Chambre de Commerce de Kingston sollicitant notre Chambre de recommander au gouvernement l'agrandissement immédiat du Canal Welland, et les études antérieurs de cette Chambre sur cette matière, croit devoir exprimer l'opinion suivante :

Considérant que les travaux d'exploration commencés par les ingénieurs du gouvernement fédéral sur la route de la Baie Georgienne ne sont pas terminés et que cette route, si elle est reconnue praticable, diminuerait de onze cent milles, la distance qui sépare Chicago de Liverpool :

Considérant d'ailleurs que notre Chambre a déjà recommandé au gouvernement fédéral la route de la Baie Georgienne.

Votre comité est d'opinion qu'il serait prudent pour notre Chambre, d'attendre le résultat de ces études des ingénieurs du gouvernement avant que d'approuver une autre route pour la direction du grand trafic de l'Ouest sur la route du St-Laurent.

J. P. MULLARKEY,
Président du Comité.

Adopté par le Conseil, le 26 décembre 1906.

PETIT COURRIER

L'horaire de l'Intercolonial sera désormais publiée dans notre Bulletin.

Un agent pour représenter ici dans le commerce des huiles d'olives la maison Vito Balocci di Auto de Mol-fetta, Italie, est demandé.

Bureaux à louer. — Notre Chambre de Commerce offre en location plusieurs bureaux, à son siège d'affaires, au No 76, rue Saint-Gabriel.

Les sûretés collatérales des créanciers dans les faillites. — Un député du district de Québec propose d'amender notre loi provinciale sur les cessions de biens en ajoutant la disposition suivante :

“ Lorsqu'un créancier a des garanties pour sa créance, il doit, dans sa réclamation, mentionner ces garanties en détail et les évaluer. Le montant de cette évaluation doit être déduit de celui de la réclamation et le curateur, sur autorisation du juge, après avis des inspecteurs, peut acquérir les dites valeurs garantissant la créance, pour le bénéfice de la succession, en payant le prix auquel elles ont été évaluées par le créancier ”.